Plan de développement du loisir

Région des Sources

Présenté par

MRC des Sources

2021

Table des matières

Mot du préfet et du président du comité aviseur 3

Comité aviseur 4

Introduction 5

Qu'est-ce que le loisir?

Démarche 5

Rôle de la MRC en loisir 6

Rôle des municipalités en loisir 6

Section 1 — Portrait du loisir dans la MRC des Sources 7

1.1 Statistiques socioéconomiques et sociodémographiques

1.2 Statistiques par rapport au loisir dans la MRC des Sources

1.3 Services d'animation estivale (SAE) en 2021

1.4 Organisations, clubs et associations

1.5 Infrastructure de loisir

Section 2 : Diagnostic territorial du potentiel en loisir 11

2.1 Diagnostic : Développement de l'offre en loisir

2.2 Diagnostic : Opérationnalisation de l'offre

Section 3 — Orientations stratégiques 14

3.1 Orientations stratégiques pour le développement de l'offre en loisir

3.2 Orientations stratégiques pour l'opérationnalisation de l'offre en loisir

Section 4 — Recommandations 15

4.1 Recommandations générales des acteurs impliqués de la démarche

4.2 Recommandations pour les étapes subséquentes

Conclusion 16

Références 17

Mot du préfet

Je suis fier de présenter ce plan de développement du loisir réalisé avec plusieurs acteurs clés sur le territoire. Bien que le processus ait nécessité quelques années vu la COVID-19, nous avons pu constater que le loisir anime toujours autant nos nombreux partenaires ! La MRC des Sources est d'ailleurs la 3e MRC en Estrie à se doter d'un plan de développement pour le loisir.

Le loisir est un pilier important pour nos communautés, puisqu'il a un impact direct sur la qualité de vie de nos citoyens. L'accès à des infrastructures en loisir, des cours spécialisés, des services tels que le service d'animation estival, sont tous des éléments primordiaux à offrir à nos communautés pour le bien-être de celles-ci.

Ce plan met en lumière les avenues à explorer afin d'augmenter la qualité de vie de la population des Sources et nous permettra de réaliser des actions qui reflètent le caractère unique et innovateur des Sources.

Bonne lecture !

Hugues Grimard,

préfet de la MRC
des Sources

Mot du président du comité aviseur

Merci à tous les intervenants qui ont constitué notre comité aviseur.

Grâce à votre implication, nous avons pu réaliser un plan de développement du loisir créatif, en utilisant nos forces pour répondre aux enjeux sur le territoire. Je suis convaincu que nos orientations stratégiques permettront au territoire de se mobiliser vers plusieurs objectifs communs.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Philippe Pagé,

maire de Saint-Camille et
président du comité aviseur

Comité aviseur

Philippe Pagé ..... Maire de Saint-Camille et président du comité aviseur

Karine Perron (2020) ..... MRC des Sources

Kathleen Bibeau (2021) ..... MRC des Sources

Mélissa Fournier ..... Directrice École Masson, Danville

Caroline Poirier ..... Membre comité loisir, Ham-Sud

Chantale Dallaire ..... Chargée de projets loisirs, Danville

Émilie Lalancette-Néron ..... Agente de développement, Danville

Alain Roy ..... Élu, Val-des-Sources et CDC

Nathalie Boissé ..... Élue, Danville

Patrice Pinard ..... Élu, Saint-Georges-de-Windsor

Cassandra Perreault ..... Présidente comité loisir, Saint-Georges-de-Windsor

Richard Viau ..... Élu, Saint-Adrien

David Bélanger ..... Directeur des loisirs, Val-des-Sources

Louise Héroux (2019-2020) ..... Directrice, Conseil Sport Loisir Estrie

Christine Baron (2021) ..... Directrice, Conseil Sport Loisir Estrie

Lucie Cormier ..... Élue, loisir Saint-Camille

Lucie Roy ..... Présidente comité loisir, Wotton

Introduction

Cette démarche a été réalisée en concertation avec différents groupes s'impliquant en loisir, dans le but de réaliser un plan de développement qui répond aux besoins de la population. Les membres du comité aviseur, qui représentaient différents milieux du loisir, ont permis d'encadrer la démarche afin que celle-ci soit à l'image du territoire des Sources. Par la suite, des consultations auprès d'individus clés ont donné la possibilité de valider les orientations stratégiques.

Au final, les différentes actions prises pour réaliser le plan de développement du loisir nous permettront, sans aucun doute, d'être un milieu de vie intéressant pour nos citoyens.

Qu'est-ce que le loisir ?

Le loisir est un droit universel reconnu par la Déclaration des droits de l'homme (1948). Le loisir est également « une responsabilité publique et une valeur sociétale importante »[1] car il a un impact sur la santé physique et mentale, et peut favoriser la cohésion sociale[2][3][4].

Démarche

En 2019, la MRC des Sources a établi un partenariat avec le CSLE afin de pouvoir bénéficier de l'expertise régionale de cette organisation au niveau du loisir. Par la suite, un comité aviseur a été constitué afin de valider la démarche. Ce comité regroupait plusieurs intervenants de différents milieux concernés par le loisir sur le territoire des Sources : le milieu institutionnel, municipal et bénévole.

En 2020, une recension des données en loisir a été réalisée afin de créer deux diagnostics en loisir. Ces données ont été recensées sur internet, puis validées par chaque directeur général ou agent de loisir sur le territoire.

Les diagnostics et les orientations stratégiques suggérées ont été validés par différents experts du milieu. Ces éléments sont les pièces maîtresses du plan de développement du loisir.

1 - Conseil québécois du loisir, « Qu'est-ce que le loisir ? »
2 - Conseil interprovincial du sport et des loisirs, « Sur la voie du bien-être : cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada ».
3 - Mansfield, Daykin, et Kay, « Leisure and wellbeing ».
4 - Pelletier et al., « Loisirs et santé mentale ».

Rôle des municipalités en loisir

Les municipalités ont « la responsabilité du développement communautaire, des loisirs et de la culture [qui] agit positivement sur la vie socio-économique de la communauté »[5].

Sur le territoire des Sources, les municipalités réalisent leurs obligations de différentes manières. Certaines prennent en charge les services d'animation estivale, d'autres délèguent aux comités de loisir. Val-des-Sources, ville-centre de la MRC des Sources, a même, depuis quelques années, une équipe municipale qui se consacre entièrement aux loisirs. Toutes les municipalités sur le territoire des Sources réalisent l'entretien des équipements et la grande majorité offre du soutien technique aux organismes et réalise l'implantation d'équipements de loisir.

Voici d'autres responsabilités assumées par certaines municipalités sur le territoire des Sources :

- **Financement des organismes ;**
- **Promotion des activités ;**
- **Participation au comité de loisirs ;**
- **Service de loisir.**

Rôle de la MRC en loisir

La MRC des Sources agit en complémentarité avec les municipalités depuis plusieurs années dans les dossiers de loisir. Elle est, sur le territoire, un partenaire important de plusieurs organisations et équipements récréotouristiques structurants de la région. La MRC des Sources est également responsable de la gestion et de l'opérationnalisation du segment de la Route verte qui traverse son territoire. Elle assure également la gestion du Parc régional du Mont-Ham, attrait majeur de la région des Sources. De par ses différentes actions, elle contribue à l'accessibilité des infrastructures et à la préservation de l'offre récréotouristique sur le territoire.

Voici d'autres exemples de dossiers en loisir sur lequels elle agit :

- **La supervision d'une ressource mutualisée pour les services d'animation estivale ;**
- **La réalisation d'une entente avec CSLE afin de mettre de l'avant le loisir ;**
- **La gestion du développement du Parc régional du Mont-Ham ;**
- **La gestion du tronçon de la Route verte à Danville ;**
- **La concertation au régional avec la Table des travailleurs en loisir du CSLE ;**
- **Les appels à projets.**

5 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, « Régime municipal général ».

— SECTION 1 —

Portrait du loisir dans la MRC des Sources

Cette section met de l'avant les différentes statistiques au sujet de nos citoyens et des services actuellement offerts en loisir. Ces données sont également intégrées dans les deux diagnostics qui nous ont permis d'identifier les orientations stratégiques à favoriser afin d'être un territoire dynamique et attractif pour nos citoyens et nos nouveaux arrivants.

1.1 Statistiques socioéconomiques et sociodémographiques

Nos différentes statistiques nous permettent de comprendre le portrait actuel des citoyens qui résident sur le territoire de la MRC des Sources. Ces données sont issues du recensement de 2016 effectué par Statistique Canada :

Âge

Âge médian : 51 ans

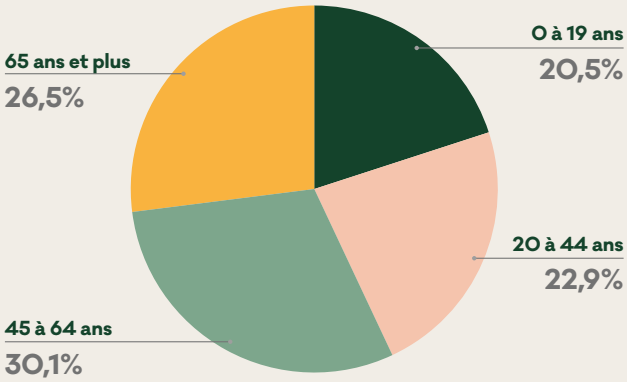

Famille

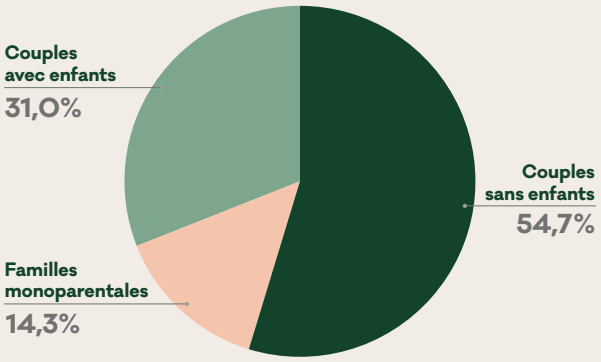

Revenu

Revenu médian des 25-64 ans :

32 777 $

1.2 Statistiques par rapport au loisir dans la MRC des Sources

Nous avons réuni plusieurs statistiques en loisir grâce à une recension de toutes les activités offertes sur le territoire. Cette recension a d'abord été effectuée sur Internet, puis les informations ont été validées par tous les directeurs généraux ou leur agent de loisir. Cette façon de procéder nous a permis de réunir un maximum d'informations au sujet du loisir dans la MRC des Sources.

1.3 Services d'animation estivale (SAE) en 2021

Municipalités	Type de coordination	Nombre d'enfants inscrits	Nombre d'animateurs
Val-des-Sources	Municipalité	156	17
Danville	Municipalité et OBNL	94	10
Saint-Camille/ Ham-Sud	Bénévoles	42	5
Wotton	Municipalité	27	4
Saint-Adrien	Bénévoles et OBNL	31	4
Saint-Georges-de-windsor	Municipalité	28	4

1.4 Organisations, clubs et associations

Les 4 types de loisirs sur le territoire :

Loisirs	Nombre[6]	Définition
De plein air et sportif	28	« Les loisirs de plein air et [les loisirs sportifs] sont un ensemble d'activités de loisirs motorisés et non motorisés, pratiqués en plein air ou à l'intérieur. Un des objectifs spécifiques du loisir de plein air est d'entrer en contact avec les éléments du milieu naturel, sans rien y prélever et dans le respect de ces derniers, à des fins de contemplation, d'évasion, d'observation, d'exploration ou d'aventure ».[7]
Culturel	29	« Les loisirs culturels sont un ensemble d'activités qui contribuent au développement personnel et collectif et relèvent essentiellement des domaines des arts, des lettres et du patrimoine. Les activités qui se classent dans le champ du loisir culturel s'avèrent celles que des individus pratiquent à titre d'amateurs ou celles auxquelles ils assistent à titre de spectateurs pendant leur temps libre ».[8]
Socio-éducatif	59	« Le loisir socio-éducatif aborde les activités vécues dans le temps libre et promues par les individus et les collectivités dans un état d'esprit orienté vers le développement global de la personne et vers son implication au sein de la communauté ».[9]
Scientifique	3	« Le loisir scientifique et technique est un lieu d'expression de la culture scientifique et technique d'une société ; c'est l'ensemble des activités auxquelles une personne s'adonne librement, qui témoignent de son désir de découvrir l'univers, de sa volonté de le comprendre et de s'y inscrire harmonieusement ».[10]

6 - Nombre total des associations, clubs et organismes sur tout le territoire. Certaines associations, clubs et organismes se retrouvent dans plus d'une municipalité. Le cas échéant, ces organisations ont été comptés pour chaque endroit. Par exemple, le Club de l'âge d'or est présent dans les 7 municipalités. Il a donc été compté 7 fois dans le tableau.
7 - Conseil québécois du loisir, « Qu'est-ce que le loisir? »
8 - Conseil québécois du loisir.
9 - Conseil québécois du loisir.
10 - Conseil québécois du loisir.

Une soixantaine d'activités différentes sont offertes chaque année par les associations, clubs et organismes sur le territoire.

PRINTEMPS :	ÉTÉ :	AUTOMNE :	HIVER :
2	17	3	16

1.5 Infrastructure de loisir

Infrastructures	Nombre	Exemple
Infrastructures totales	29	
Équipements récréatifs et/ou sportifs Ensemble du matériel et des installations constituant l'infrastructure nécessaire à la pratique d'activités de loisir et de sports.	19	**Répartis dans 3 municipalités:** • 3 terrains de volleyball. **Répartis dans 4 municipalités:** • 4 terrains de soccer ; • 6 terrains de tennis ; • 10 aires de baignade ; **Répartis dans 5 municipalités:** • 9 gymnases scolaires **Répartis dans 7 municipalités:** • 10 équipements pour patiner ; • 8 terrains de balle ; • 16 aires de jeux municipales.
Espaces verts Haltes routières, placette, parc canin, etc.	9	**Répartis dans 7 municipalités.**
Parc régional Une aire désignée par une municipalité régionale de comté (MRC) ou un territoire équivalent pour des fins de récréation et de conservation de la nature.	1	• Parc régional du Mont-Ham

— SECTION 2 —

Diagnostic territorial du potentiel en loisir

Deux diagnostics ont été réalisés afin de mettre en lumière nos forces et nos enjeux, selon le contexte particulier du territoire des Sources et avec l'expertise régionale de Conseil Sport Loisir de l'Estrie. Ces diagnostics sont le résultat de discussions avec le comité aviseur, et le résultat de l'analyse des différentes statistiques socioéconomiques, démographiques et relatives au loisir qui ont été énoncées dans la section 1 de ce plan.

Plus précisément, l'objectif de ces diagnostics est de mettre en lumière les forces et les opportunités sur lesquelles s'appuyer, et d'identifier quelles faiblesses et menaces devraient être prises en compte lors du développement et de l'opérationnalisation du loisir.

2.1 Diagnostic : Développement de l'offre en loisir

Ce premier diagnostic se penche sur les éléments du développement de loisir dans la MRC des Sources, c'est-à-dire par les éléments qui sont conçus, planifiés, exécutés puis analysés.

FORCES

- 70 partenaires en loisirs;
- 38 évènements, majoritairement à l'été et l'hiver;
- Équipes municipales investies;
- Partage des calendriers d'évènements entre les municipalités.

OPPORTUNITÉS

- Momentum municipal pour se concerter et collaborer : démarches pour le plan de développement du loisir;
- Foisonnement de l'innovation sur le territoire;
- Plein air : possibilités de développer le plein air bleu, blanc et vert;
- Étang Burbank a une belle notoriété dans les Cantons-de-l'Est;
- Tendance du loisir numérique en augmentation;
- Tendance de la pratique du loisir quand on veut, où on veut;
- Tendance du plein air en augmentation.

FAIBLESSES

- Concertation inexistante entre la majorité des partenaires loisirs;
- Faible participation des municipalités au sein des comités de loisirs;
- Pas de politique loisir sur le territoire;
- Absence d'une offre en loisir de plein air;
- Activités majoritairement pour les 0-12 ans et les adultes de moins de 65 ans;
- Offre loisir majoritairement traditionnelle.

MENACES

- Plus de 30 % des citoyens agés de plus de 65 ans en 2036 = MRC estrienne avec le plus haut taux de 65 ans et plus;
- MRC avec le revenu médian des 20-64 ans le plus faible en Estrie;
- Difficile de recruter des bénévoles = moins d'activités / évènements organisés.

Constats

- **Faible concertation en loisir sur le territoire ;**
- **Offre en loisir très traditionnelle et majoritairement pour les 0-12 ans et les 65 ans et moins ;**
- **Absence de politique municipale en loisir sur le territoire ;**
- **Nécessaire de développer une offre de loisir qui représente les besoins et les intérêts de notre population ;**
- **La structuration de notre desserte d'activités hivernales et de nos plans d'eau est minimale ;**
- **L'implication des bénévoles s'effrite et est nécessaire pour le maintien d'activités et de services en loisir ;**

2.2 Diagnostic : Opérationnalisation de l'offre

Un diagnostic a également été réalisé pour évaluer les acquis en opérationnalisation de l'offre en loisir. Les opérations en loisir réfèrent à toutes les actions récurrentes en loisir et pour lesquelles les phases de développement ont déjà été finalisées :

FORCES

- Offre traditionnelle variée ;
- 70 partenaires loisirs ;
- 38 évènements majoritairement à l'été et l'hiver ;
- Équipe municipale investie ;
- Offre SAE pour tous les citoyens ;
- Infrastructures spécialisés AAA (patinoires, baseball) ;
- Véhicule hors route : populaire et organisé.

OPPORTUNITÉS

- Momentum municipal pour se concerter et collaborer ;
- Foisonnement de l'innovation : écosystème sur le territoire des Sources très dynamique.

FAIBLESSES

- Absence d'offre en loisir de plein air ;
- Activités majoritairement pour les 0-12 ans et les adultes de moins de 65 ans ;
- Débordement des heures réalisées par les équipes municipales pour les SAE ;
- Poste budgétaire plus faible que la moyenne estrienne ;
- Peu de place pour le jeu libre dans les parcs municipaux ;
- Équipements utilisés pour 1 saison seulement (ex : terrai de tennis, baseball).

MENACES

- Mobilisation des bénévoles et de la relève qui est difficile ;
- Disparition des comités en loisir ;
- Gestion SAE (recrutement de personnel, répondre aux attentes des parents) ;
- RH MRC à temps partiel sur le loisir ;
- Entretien des parcs (plusieurs on du matériel résidentiel).

Constats

- **Méconnaissance des citoyens quant à l'offre en loisir et nos infrastructures en loisir ;**
- **Effrittement du nombre de bénévoles et des comités en loisir (majoritairement opérés par des bénévoles) ;**
- **La gestion des SAE est complexe pour les plus petites municipalités (temps RH dans les municipalités, supervision des animateurs, recrutement, programmation traditionnelle) ;**
- **Aménagement des parcs à améliorer (mobilier résidentiel et infrastructure 1 saison - terrains de balle, tennis, etc.) ;**
- **L'offre en loisir est majoritairement traditionnelle ;**
- **L'offre doit être accessible pour les individus en situation de précarité financière.**

Les conclusions de ces deux diagnostics ont été validées par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, le comité aviseur, les directeurs généraux des sept municipalités ainsi que les maires de ces mêmes municipalités. Ces pistes ont permis l'élaboration des orientations stratégiques pour le Plan de développement du loisir.

— SECTION 3 —
Orientations stratégiques

L'objectif du plan de développement du loisir était de réaliser un diagnostic et de mettre de l'avant des pistes de solutions concrètes et concertées pour répondre à nos enjeux territoriaux de manière cohérente et de continuer à être un milieu de vie attractif pour nos citoyens et nos futurs résidents.

Toutes les orientations stratégiques présentées ci-dessous ont été validées lors de nos consultations ainsi que par le comité aviseur et Conseil Sport Loisir de l'Estrie. Les orientations en gras sont celles qui ont interpellé le plus les gens lors de nos consultations et de notre validation auprès du comité aviseur.

3.1 Orientations stratégiques pour le développement de l'offre en loisir :

Orientation 1 : La mutualisation

- Développer une offre complémentaire sur le territoire, qui permet de prendre en compte les trous de service : le loisir scientifique, le loisir pour les adolescents et pour les adultes de 65 ans et plus.

Orientation 2 : L'accessibilité

- Développer une offre qui répond au portrait démographique de notre population et à ses besoins spécifiques: les adultes de 65 ans et plus, qui représentent 30 % de notre population ainsi que les citoyens à faible revenu de 20 à 64 ans.

Orientation 3 : La concertation

- Favoriser le partage d'information : développer un système qui permet le transfert d'information entre les acteurs en loisir.
- Réfléchir aux enjeux de manière globale : établir les priorités régionales avec les différentes organisations concertées.
- Saisir les opportunités des appels à projets : grâce aux priorités régionales, déposer des demandes de financement au niveau régional, provincial et national qui répondent aux besoins de nos citoyens.

3.2 Orientations stratégiques pour l'opérationnalisation de l'offre en loisir :

Orientation 4 : La prestation de service

- Pérenniser les SAE : améliorer le service de coordination régional afin de décharger les équipes municipales.
- Développer du support pour l'entretien des infrastructures en loisir.
- Pérenniser les ressources humaines bénévoles.

Orientation 5 : La promotion de l'offre

- Promouvoir les activités offertes sur tout le territoire.
- Promouvoir les infrastructures de loisirs disponibles pour les citoyens.

Orientation 6 : Assurer une variété de l'offre

- Effectuer une veille des activités offertes sur le territoire.
- Mettre de l'avant les activités accessibles pour les ménages à faible revenu.

— SECTION 4 —
Recommandations

4.1 Recommandations générales des acteurs impliqués de la démarche

En plus d'adhérer aux orientations stratégiques, les individus consultés dans cette démarche ont ciblé des orientations stratégiques prioritaires à travailler. Les voici :

- **Développer la concertation en loisir sur le territoire des Sources ;**
- **Développer des infrastructures complémentaires entre les municipalités et qui peuvent être utilisées pour toutes les saisons ;**
- **Partager des ressources pour l'entretien des infrastructures, des services et du matériel ;**
- **Augmenter l'implication des citoyens dans les dossiers en loisir ;**
- **Réaliser des projets collectifs qui répondent aux besoins des citoyens.**

4.2 Recommandations pour les étapes subséquentes

Dans une perspective à plus long terme, nous suggérons que ce plan de développement du loisir serve de point de départ dans la création d'un plan d'action pour le développement de l'offre de loisir et d'un plan d'action pour l'opérationnalisation de l'offre de loisir. Ces deux plans d'action devront également tenir compte des stratégies, politiques et plan de développement de la MRC des Sources et de ses collaborateurs.

Conclusion

Cette grande démarche, qui s'est échelonnée sur plusieurs années, a permis à ce plan de développement d'être représentatif de la réalité en loisir et de mobiliser les acteurs importants de ce secteur.

Au final, six orientations stratégiques ont été proposées au niveau du développement de l'offre en loisir et de son opérationnalisation. De plus, nos leaders en loisir sont unanimes : l'implication citoyenne, le partage des ressources et la concertation sont des éléments prioritaires à travailler pour être un territoire qui permettra à nos communautés de s'épanouir.

Coordination

Département du développement des communautés MRC des Sources
309, rue Chassé
Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4

Équipe projet

Johanie Laverdière,
Directrice

Karine Perron,
agente de développement territorial

Kathleen Bibeau,
agente de développement de l'offre touristique, culturelle et de loisir

Consultantes

Louise Héroux,
directrice générale, Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Christine Baron,
directrice générale, Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Design graphique

Pénélope Davies-Campeau

Révision

Guylaine Frigon,
secrétaire-réceptionniste

Références

Acar, Selcuk, Harun Tadik, Danielle Myers, Carian van der Sman, et Recep Uysal. « Creativity and Well-Being: A Meta-Analysis ». The Journal of Creative Behavior n/a, no n/a. Consulté le 16 août 2021. https://doi.org/10.1002/jocb.485.

Cantin, Gilles, Caroline Bouchard, et Nathalie Bigras. « Les facteurs prédisposant à la réussite éducative dès la petite enfance ». Revue des sciences de l'éducation 38, no 3 (18 février 2014) : 469 — 82. https://doi.org/10.7202/1022708ar.

Conseil interprovincial du sport et des loisirs, Association canadienne des parcs et loisirs. « Sur la voie du bien-être : cadre stratégique 2015 pour le loisir au Canada », 2015.

Conseil québécois du loisir. « Qu'est-ce que le loisir ? | Conseil québécois du loisir ». Conseil québécois du loisir. Consulté le 1 juillet 2021. https://www.loisirquebec.com/fr/publications-9.

Gouvernement du Canada, Statistique Canada. « Profil du recensement, Recensement de 2016 — Les Sources, Municipalité régionale de comté [Division de recensement], Québec et Saint-Camille, Canton (municipalité de) [Subdivision de recensement], Québec », 8 février 2017. https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2440&-Geo2=CSD&Code2=2440025&Data=Count&SearchText=Les%20Sources&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&.

« La municipalité régionale de comté — Compétences et responsabilités », s. d., 70.

Mansfield, Louise, Norma Daykin, et Tess Kay. "Leisure and wellbeing". Leisure Studies 39, no 1 (2 janvier 2020): 1 — 10. https://doi.org/10.1080/02614367.2020.1713195.

Ministère de l'Éducation et ministère de l'Enseignement supérieur. « Voie 9 — Augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles ». Consulté le 12 août 2021. http://www.education.gouv.qc.ca/eleves/lutte-contre-le-decrochage-et-reussite-scolaire/strategie-daction-visant-la-persevérance-et-la-reussite-scolaires/treize-voies-de-la-reussite/9/.

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. « Régime municipal général ». Consulté le 15 juillet 2021. https://www.mamh.gouv.qc.ca/organisation-municipale/organisation-territoriale/organisation-territoriale-municipale/regime-municipal-general/.

Pelletier, Luc, Robert Vallerand, Isabelle Green-Demers, Nathalie Brière, et Marc Blais. « Loisirs et santé mentale : Les relations entre la motivation pour la pratique des loisirs et le bien-être psychologique [Leisure and mental health: Relationships between leisure motivation and psychological well-being] ». Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement 27 (1 avril 1995) : 140. https://doi.org/10.1037/0008-400X.27.2.140.

Royer, Chantal, et Arthur de Grandpré. « L'environnement : quelle valeur pour les jeunes Québécois ? » Recherches sociographiques 56, no 2 — 3 (11 décembre 2015) : 419 — 35. https://doi.org/10.7202/1034213ar.